



Retraite des assistantes maternelles

Par **hipopo2012**, le **02/11/2015** à **14:22**

bonjour

je suis assistante maternelle depuis peu et je travaille en maison d assistantes maternelles (MAM)

j entends souvent dire qu une ass mat retraitée ne touche pas grand chose.

est ce vrai ? Faut il prévoir de cotiser en plus pour avoir une retraite correcte ?

MERCI PAR AVANCE DE VOTRE REPONSE